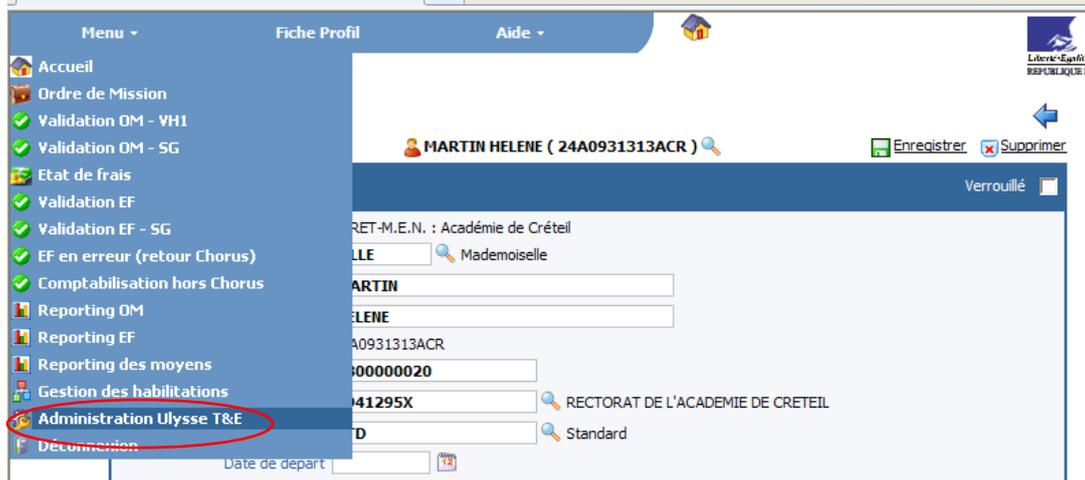


Comment reprendre les kilomètre déjà parcourus dans khéops en 2009 afin de générer automatiquement les taux kilométriques correspondants ?

Etape 1 : Créer l'Ordre de mission permanent

Etape 2 : Initialiser les kilomètres

Aller dans le menu « administration Ulysse TAE »

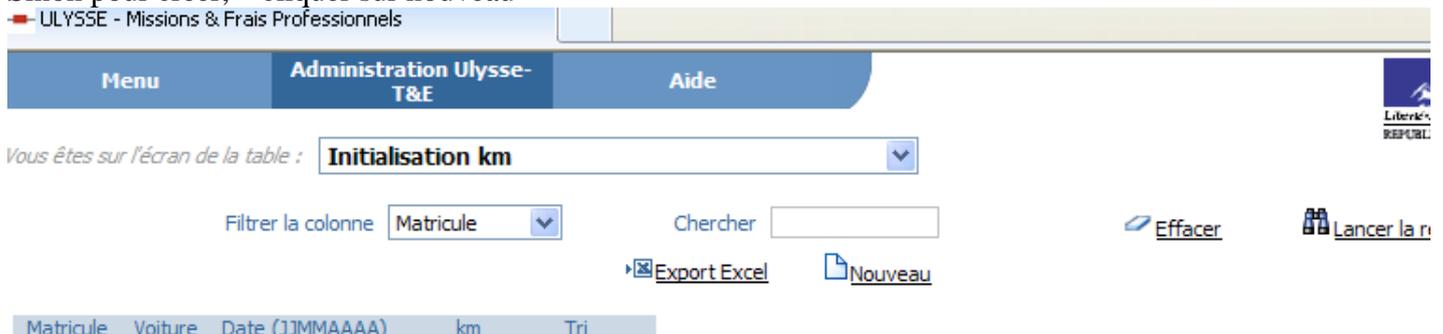


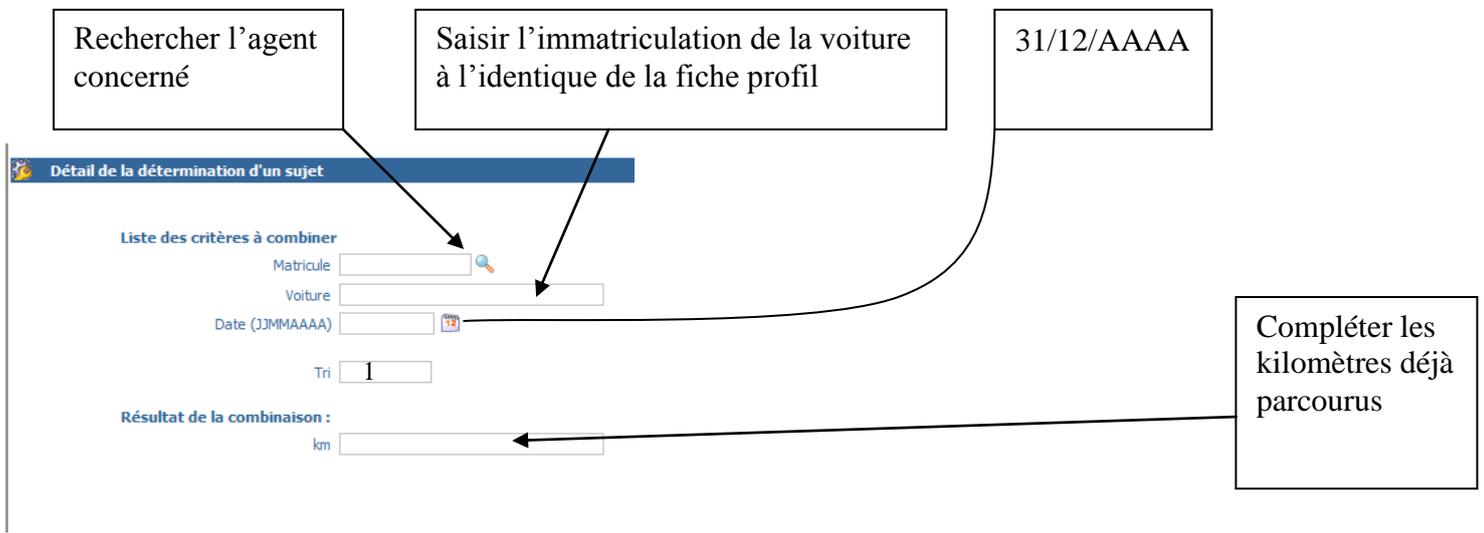
Cliquer sur le lien « Initialiser les KM »



Chercher par le NUMEN de l'agent si on a déjà initialisé les km de ces véhicules et valider votre recherche en utilisant l'icône 

Sinon pour créer, « cliquer sur nouveau »





NB :

- 1- Toutes les zones doivent être remplies: matricule, voiture, date. Sinon l'initialisation des Kms n'est pas prise en compte.
- 2- La zone voiture contient l'immatriculation: celle-ci doit obligatoirement être saisie à l'identique de la fiche profil (si par exemple l'immatriculation ne contient pas de blanc dans la fiche profil, elle ne doit pas en contenir dans l'immatriculation dans l'initialisation des Kms), sinon l'initialisation des Kms n'est pas prise en compte.
- 3- si le missionné change de véhicule en cours d'année et d'immatriculation, il faut saisir dans l'initialisation des Kms ceux parcourus avec l'ancien véhicule depuis le début de l'année avec l'immatriculation du nouveau véhicule.
